



COMMUNE DE OBERSAASHEIM

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'OBERSAASHEIM  
DE LA SEANCE DU 31 JANVIER 2024**

*Sous la présidence de Madame Marie-Laure GEBER, Maire.  
Madame le Maire souhaite la bienvenue à tous les membres présents.  
Elle ouvre la séance à 19h30.*

Présents :

|                     |                                   |
|---------------------|-----------------------------------|
| HAUMESSER Christian | 1 <sup>er</sup> Adjoint au Maire  |
| MELAYE Angéline     | 2 <sup>me</sup> Adjointe au Maire |
| CORTIJO Juan        | 3 <sup>me</sup> Adjoint au Maire  |

ACKERMANN Gérard – COMBRE Rémy – FROMM Christine – FURLING Magalie –  
GUIRA Rita – HILDWEIN Joël – SCHUBNEL Thierry – SPINDLER Camille

Absents excusés :

MAYNARD Marlyse (procuration à FROMM Christine)

Secrétaire de séance :

Madame SPITZ Rachel

L'ordre du jour est le suivant :

- 1) Approbation du dernier procès-verbal
- 2) Convention Agence de l'Eau – Parking filtrant salle des fêtes
- 3) Orientations budgétaires
- 4) Salle polyvalente - tarification
- 5) Eclairage public
- 6) Travaux – Voiries
- 7) Divers

### **1. Approbation du dernier procès-verbal**

Le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 15 décembre 2023 a été transmis à tous les membres avant la réunion. Aucune observation n'ayant été formulée, il est approuvé à l'unanimité.

### **2. Convention Agence de l'Eau – Parking filtrant salle des fêtes**

Monsieur HAUMESSER Christian rappelle le dossier en cours du parking filtrant à la salle des fêtes.

Une demande de subvention a été déposée auprès de l'Agence de l'Eau pour la réalisation desdits travaux. Une aide financière d'un montant de 54 000 sera accordée pour cette opération (décision n° 2023D12 de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse – notifiée le 5 décembre 2023).

Le versement de la subvention est néanmoins subordonné à la signature d'une convention qui fixe les modalités d'attribution et de versement de l'aide.

Après en avoir pris connaissance, le conseil municipal, à l'unanimité, charge Madame le Maire ou son représentant de signer la convention, ainsi que tout document afférent à ce dossier.

### **3. Opérations budgétaires**

Madame le Maire propose de recueillir l'avis du conseil municipal concernant les orientations budgétaires pour le budget 2024.

Au préalable, le Conseil Municipal confirme les choix actés lors du Conseil Municipal du 15 décembre 2023, à savoir :

- Les travaux de rénovation de la rue Louis Pasteur et de la rue de Normandie (point n° 6a)
- La poursuite et finalisation de la rénovation de l'éclairage public en LED (point n° 6).

Les crédits seront inscrits au Budget 2024. Par ailleurs, différentes demandes d'aides financières seront rédigées.

Sinon, ont été retenus :

- L'acquisition d'une parcelle en vue de l'extension du cimetière.
- La mise aux normes sécurité incendie de l'épicerie et café « Chez Marie ».
- Le remplacement des moteurs actionnant l'ouverture et la fermeture des portes de la Caserne des Sapeurs-Pompiers.
- La démolition de l'ancienne maison « FUCHS Marie » (si crédits suffisants).
- Le remplacement des volets roulants de la salle du périscolaire

D'autres points ont également été soulevés. Le choix final sera fait en fonction des crédits disponibles au budget 2024.

#### 4. Salle polyvalente - tarification

Madame le Maire rappelle le point soulevé lors de la réunion du conseil municipal du 31 août 2023 à savoir les tarifs de la location de la Salle Polyvalente.

En effet, des précisions sont à apporter concernant la tarification des associations et assimilés.

Les propositions des tarifs de location de la Salle Polyvalente à compter du 1<sup>er</sup> février 2024 sont les suivantes :

- ***Particuliers de la Commune :***

Salle ⇒ 350 euros

Cuisine ⇒ 100 euros

- ***Forfait associations et assimilés de la Commune***

*Ix par an, repas ou manifestation interne sans recettes*

Salle + cuisine ⇒ 90 euros

*Manifestation avec recettes*

Salle + cuisine ⇒ 200 euros

- ***Manifestations privées exceptionnelles (entreprises, sociétés) :***

Salle ⇒ 550 euros

Cuisine ⇒ 100 euros

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- APPROUVE ces tarifs et charge Madame le Maire ou son représentant de signer tout document y afférent
- DECIDE également de demander une caution d'un montant de 1 000 euros par location (chèque).

#### 5. Eclairage public

Monsieur HAUMESSER Christian présente le devis de la deuxième et dernière partie de la rénovation de l'éclairage public via le passage au LED.

86 points lumineux ont déjà été changés dans le cadre de la première partie de travaux. Il reste 108 luminaires à remplacer.

Le devis présenté par l'entreprise HP PROLED s'élève à la somme de 42 948 € HT, soit 51 537,60 € TTC ;

Après avoir pris connaissance du devis, le conseil municipal, à l'unanimité :

- Charge Madame le Maire ou son représentant de signer le devis, ainsi que tout document afférent à ce dossier,

|  |
|--|
| Accusé de réception en préfecture<br>068-216802462-20240131-01-31-01-2024-DE<br>Date de télétransmission : 08/02/2024<br>Date de réception préfecture : 08/02/2024 |
|--|

- Décide d'inscrire cette dépense au budget 2024,
- Charge Madame le Maire ou son représentant d'effectuer les demandes d'aides financières afférentes à ce dossier (Fonds Vert...).

## **6. Travaux Voiries**

Monsieur HAUMESSER Christian présente un devis estimatif de travaux de voirie des rues Louis Pasteur et Normandie établi par le bureau d'études Cocyclique. Il s'élève à 206 000 € HT soit 247 200 € TTC.

Cette opération s'engage dans une démarche environnementale et dans le cadre du changement climatique.

Toutefois, plusieurs aides de co-financement seront nécessaires.

Après avoir pris connaissance du devis estimatif, le conseil municipal, à l'unanimité, donne son accord pour la réalisation de ces travaux et :

- Charge Madame le Maire ou son représentant de signer le devis, ainsi que tout document afférent à ce dossier,
- Décide d'inscrire cette dépense au budget 2024,
- Charge Madame le Maire ou son représentant d'effectuer les demandes d'aides financières afférentes à ce dossier (Agence de l'Eau, Région, CEA...).

## **7. Divers**

- a) Madame le Maire fait part d'une déclaration d'intention d'aliéner pour laquelle elle n'a pas fait valoir son droit de préemption.
- b) Madame le Maire présente un projet d'aménagement de pistes cyclables proposé par la Communauté de Communes Alsace Rhin Brisach.  
Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de valider le plan tel que présenté, sauf l'option de création d'une nouvelle piste cyclable reliant Obersaasheim à Algolsheim.
- c) Madame le Maire fait part de quelques remerciements et voeux qu'elle a réceptionnés.
- d) Madame le Maire informe que la vente de bois de chauffage a rapporté la somme 10 590,00 euros à la Commune.
- e) Madame le Maire informe que la Communauté de Communes Alsace Rhin Brisach, en partenariat avec d'autres intercommunalités et le prestataire KLAXIT, vient de lancer son 1<sup>er</sup> service de covoiturage pour les trajets domicile-travail.
- f) Madame le Maire rappelle que la collecte des ordures ménagères se fait désormais le jeudi à Obersaasheim. A noter, que depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024 les déchèteries de Heiteren et de Dessenheim n'acceptent plus que les végétaux et les gravats.

- g) Madame le Maire indique aux Conseillers que les travaux de restauration de zones humides dans la forêt d'Obersaasheim ont été effectués en décembre dernier. Les conditions n'étant pas optimales - en raison des fortes précipitations - le Syndicat des Rivières se laisse la possibilité de réintervenir l'hiver prochain.
- h) Madame le Maire fait part d'un problème de sortie de propriété rue du Maréchal Leclerc, en raison de la hauteur de la route. Le « tuyau » nécessaire pourrait être financé par la Commune.
- i) Monsieur HAUMESSER Christian remercie le conseil municipal pour son implication lors de la fête des aînés.
- j) Madame FROMM Christine demande qu'une solution soit trouvée concernant le problème de circulation du bus rue Saint-Gall. Un marquage au sol va être effectué.
- k) Madame FROMM Christine demande quand aura lieu la remise en eau du Thierlachgraben. Madame le Maire répond que le niveau de l'eau est volontairement rabaisé jusque vers mi- mars pour permettre l'entretien des rives. Elle précise que la gestion du cours d'eau ne dépend pas de la Commune.
- l) Madame MELAYE Angéline informe que le 14 février 2024 aura lieu le carnaval des enfants. Elle propose, en plus du goûter, une animation de magie pour un budget de 300 euros. Le conseil municipal approuve à l'unanimité.
- m) Madame MELAYE Angéline fait part des remerciements de l'association de tricot pour la mise à disposition de la salle à la Maison des Associations .

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne n'ayant demandé la parole, Madame le Maire clôt la séance à 21 h 25.

Obersaasheim, le 7 février 2024



Le Maire

Marie-Laure GEBER

**Tableau des signatures**  
**Pour l'approbation du procès-verbal des délibérations du conseil municipal**  
**de la Commune de OBERSAASHEIM de la séance du 31 janvier 2024**

- 1) Approbation du dernier procès-verbal
- 2) Convention Agence de l'Eau – Parking filtrant salle des fêtes
- 3) Opérations budgétaires
- 4) Salle polyvalente - tarification
- 5) Eclairage public
- 6) Travaux - Voiries
- 7) Divers

| <i>Nom et prénom</i>   | <i>Qualité</i>                     | <i>Signature</i> | <i>Procuration</i>     |
|------------------------|------------------------------------|------------------|------------------------|
| GEBER Marie-Laure      | Maire                              |                  |                        |
| HAUMESSER<br>Christian | 1 <sup>er</sup> Adjoint au Maire   |                  |                        |
| MELAYE Angéline        | 2 <sup>me</sup> Adjointe au Maire  |                  |                        |
| CORTIJO Juan           | 3 <sup>me</sup> Adjoint au Maire   |                  |                        |
| MAYNARD Marlyse        | Conseillère municipale             | <i>Absente</i>   | <i>FROMM Christine</i> |
| COMBRE Rémy            | Conseiller municipal               |                  |                        |
| HILDWEIN Joël          | Conseiller municipal<br>délégué    |                  |                        |
| SCHUBNEL Thierry       | Conseiller municipal<br>délégué    |                  |                        |
| FROMM Christine        | Conseillère municipale<br>déléguée |                  |                        |
| GUIRA Rita             | Conseillère municipale             |                  |                        |
| ACKERMANN Gérard       | Conseiller municipal               |                  |                        |
| FURLING Magalie        | Conseillère municipale             |                  |                        |
| SPINDLER Camille       | Conseillère municipale             |                  |                        |